

LE MAGGLO

+

AGGLO

MAGAZINE
D'INFORMATION
DE QUIMPER
BRETAGNE
OCCIDENTALE

N°122
MAI/JUIN 2026

www.quimper-bretagne-occidentale.bzh



QUIMPER BRETAGNE OCCIDENTALE

AMBITIEUX POUR DEMAIN

ENTRETIEN AVEC
ISABELLE ASSIH/p.4

UN PROJET
DE TERRITOIRE/p.8

LES ÉLU-E-S/p.12



QUIMPER BRETAGNE
OCCIDENTALE
KEMPER BREIZH IZEL

**BRIEC / ÉDERN / ERGUÉ-GABÉRIC / GUENGAT / LANDRÉVARZEC / LANDUDAL / LANGOLEN
LOCRONAN / PLOGONNEC / PLOMELIN / PLONÉIS / PLUGUFFAN / QUÉMÉNÉVEN / QUIMPER**

LE JOURNAL D'INFORMATION DE QUIMPER BRETAGNE OCCIDENTALE

Communauté d'agglomération regroupant les communes de Briec, Édern, Ergué-Gabéric, Guengat, Landrévarzec, Landudal, Langolen, Locronan, Plogonnec, Plomelin, Plonéis, Pluguffan, Quéménéven, Quimper

Ce numéro comprend :

- Le mag + Agglo, 20 p., tiré à 57 894 exemplaires.
- Pour les habitants de Quimper uniquement : Le mag + Quimper, cahier de 12 pages broché au centre du mag et tiré à 40 900 exemplaires.

Directeur de la publication : Isabelle ASSIH

Directeur de la communication : Romain GUYADER

Rédacteur en chef : Mathias GRECO

Assistante : Marie POHER

Rédaction : Cabinet de la maire présidente

Texte en breton : traduction réalisée par l'Office de la langue bretonne. Police de caractères utilisée : la Brito. Créée par le graphiste Fañch Le Henaff, basé à Locronan, elle intègre les particularités de la langue bretonne.

Textes en Falc (Facile à lire et à comprendre) :

Rédigés par Marc-Antoine, Mario, Hervé, Thierry, Julie, Martine, Thierry et Thomas de l'ESAT des Genêts d'or de Briec, ainsi que par Anely, Kevin G, Romain, Thomas et Xavier de l'ESAT de Kan Ar Mor de Quimper. Ils sont accompagnés par Nicolas, éducateur référent Falc de l'Esat de Briec et Christelle et Manon, éducatrices à Kan Ar Mor.

Photos : Bernard GALÉRON,

Pascal PERENNEC, Jean-Jacques BANIDE,

Laurent LAVÉDER, tous droits réservés.

Conception maquette : DYNAMO +

Mise en page : K UNIQUE

Impression : IMPRIMERIE DU COMMERCE

Régie publicitaire : OUEST EXPANSION

Tél. 02 99 35 22 61

Distribution en boîtes aux lettres :

Médiapost - ISSN : 2495-4373.

Direction de la communication

Hôtel de ville et d'agglomération

44 place Saint-Corentin - 29000 QUIMPER

Tél. 02 98 98 88 99 / Fax 02 98 95 37 02

E-mail : lem@quimper-bretagne-occidentale.bzh

www.quimper-bretagne-occidentale.bzh

La distribution du Mag + est confiée par Quimper Bretagne Occidentale à La Poste/Médiapost, qui assure sa remise dans toutes les boîtes aux lettres - y compris celles portant l'autocollant « Stop-Pub ». Si vous ne recevez pas le magazine, signalez-le auprès du service communication, tél. 02 98 98 88 99.

Ce document a été imprimé sur du papier labellisé PEFC 100 % recyclé chez un imprimeur disposant de la chaîne de contrôle PEFC (R). Ce label apporte la garantie que le papier provient de matières récupérées... pour en savoir plus : www.pefc-france.org

LE MAG + « FACILE À LIRE ET À COMPRENDRE »



Le Mag + « Facile à lire et à comprendre »

Vous allez le remarquer dans ce numéro du Mag + : un sigle et un encadré « Facile à lire et à comprendre » (Falc) se trouvent au début de certains articles. Il s'agit d'un résumé dans un langage accessible à un grand nombre de personnes, dont celles qui ont des difficultés face à l'écrit ou dans la maîtrise du français.

Cette initiative s'inscrit dans la politique d'accessibilité mise en œuvre par la communauté d'agglomération de Quimper.

Elle s'appuie sur une méthode de l'association Inclusion Europe, portée en France par l'Unapei (Union nationale des associations de parents d'enfants handicapés mentaux).

Ces informations en Falc sont rédigées par des Établissements et services d'aide par le travail (Esat) du territoire de Quimper Bretagne Occidentale.



ENSEMBLE POUR QUIMPER BRETAGNE OCCIDENTALE



ISABELLE ASSIH
MAIRE
DE QUIMPER,
PRÉSIDENTE
DE QUIMPER
BRETAGNE
OCCIDENTALE

ASAMBLES EVIT KEMPER BREIZH-IZEL



Er bed-mañ ma vez diasur an traoù, ma vez bec'h en estrenvro ha ma vez nec'hamantoù war ar pemdez ez eo hor c'hornioù-bro lec'hioù a stabilded, a oberoù fetis ha lec'hioù ma vez gwarezet an dud a zo o vevañ enno. Sed aze an engouestl a zifennan evit Kemper Breizh-Izel, asambles gant an holl zilennid-kumuniezh.

Ur c'horn-bro kempouez eo hon tolpad-kêrioù, etre ar 14 kumun a zo ennañ, an tachadoù war ar maez hag an tachadoù kêr, ha diorren hon endro bevañ. Ur c'horn-bro merket gant ar c'hengred eo ivez, ma rank hon obererezh bastañ da ezhommoù an holl, ar re vreskañ dreist-holl.

Tra ma vez bec'h war ar Stad ez eo ret deomp ober ar pezh emañ an dud o c'hortoz diganeomp, da lavaret eo gwarantñ servijoù publik aes ober ganto, harpañ ar galloud-prenañ, ha sikour an treuzkemmoù a ranker ober, ar re a sell ouzh an ekologiezh dreist-holl.

Ouzhpenn ul lec'h gwareziñ eo hon tiriad avat : ur c'horn-bro danvez esperañs enni evit an amzer-dazont eo ivez. Un ekonomiezh lusk ganti, ur vuhez puilh evit ar c'hevredigezhioù, un identelezh sevenadurel kreñv, tud yaouank engouestlet, ur c'halite bevañ gwarezet : sed aze perzhioù mat hag a ra da Gemper Breizh-Izel bezañ un tolpad-kêrioù dedennus ha troet war-zu an amzer-da-zont.

Diwar ar perzhioù diazez-se ha gant ar fiziañs adlakaet ennomp gant an dud ac'hann, e welan mat pegen pouezus eo ar c'hargoù sammet ganeomp evit ar bloavezhioù da zont. Asambles e talc'himp da reiñ bec'h evit ur c'horn-bro a warez an dud, a ya war-raok hag a vez o prientiñ an amzer-da-zont.

*Isabelle Assih, Maerez Kemper
Prezidantez Kemper Breizh-Izel*

Dans un monde traversé par les incertitudes, les tensions internationales et les inquiétudes du quotidien, nos territoires locaux sont des lieux de stabilité, d'action concrète et de protection des habitants.

C'est le sens de l'engagement que je porte, avec l'ensemble des élus communautaires, pour Quimper Bretagne Occidentale.

Notre agglomération est un territoire d'équilibre, entre ses 14 communes, espaces ruraux et urbains, développement de notre cadre de vie. C'est aussi un territoire qui a l'ADN de la solidarité, dans lequel notre action doit répondre aux besoins de toutes et tous, en particulier des plus fragiles. Dans un contexte où l'État est à la peine, nous devons être au rendez-vous des attentes, en garantissant des services publics accessibles, en soutenant le pouvoir d'achat, et en accompagnant les transitions indispensables, notamment écologiques.

Mais notre territoire n'est pas seulement un espace de protection : il est aussi un territoire de promesses pour l'avenir.

Une économie dynamique, une vie associative riche, une identité culturelle forte, une jeunesse engagée, une qualité de vie préservée : autant d'atouts qui font de Quimper Bretagne Occidentale une agglomération attractive et tournée vers l'avenir.

Forte de ces fondations, et avec la confiance renouvelée des habitants, je mesure pleinement la responsabilité qui est la nôtre pour les six années à venir.

Ensemble, nous continuerons d'agir pour un territoire qui protège, qui avance et prépare l'avenir.

**Asambles evit an dazont.
Ensemble pour l'avenir.**



ENTRETIEN AVEC

ISABELLE ASSIH

PRÉSIDENTE DE L'AGGLOMÉRATION
ET MAIRE DE QUIMPER

« Nous devons être à la fois très concrets pour aujourd'hui et très ambitieux pour demain »

VOUS VENEZ D'ÊTRE RÉELUE PRÉSIDENTE DE L'AGGLOMÉRATION. DANS QUEL ÉTAT D'ESPRIT ABORDEZ-VOUS CE NOUVEAU MANDAT ?

C'est à la fois une grande fierté et une émotion très forte. Être à nouveau choisie pour présider notre agglomération, c'est une marque de confiance importante, mais aussi une responsabilité immense.

Je mesure pleinement ce que cela implique pour les années à venir.

C'est surtout une joie profonde de pouvoir continuer à agir pour ce territoire attachant, avec ses forces et ses fragilités.

Ce mandat s'ouvre dans un contexte exigeant. Les crises que nous traversons – climatique, sociale, économique – viennent bousculer les repères et renforcer les attentes vis-à-vis de l'action publique locale.

Elles nous obligent à être à la fois très concrets dans les réponses que nous apportons au quotidien, et très ambitieux dans la préparation de l'avenir.

CE NOUVEAU MANDAT MARQUE AUSSI UNE ÉVOLUTION DANS LA COMPOSITION DES INSTANCES...

Je me réjouis d'abord de la progression de la représentation des femmes, notamment parmi les Maires. Au sein de l'exécutif communautaire, nous avons franchi une nouvelle étape vers la parité et nous poursuivrons également notre engagement en faveur de l'égalité femmes-hommes, mais aussi plus largement contre toutes les formes de discriminations. Notre Assemblée assure également une représentation plus large des sensibilités politiques, ce qui est une richesse pour le débat démocratique.

COMMENT DÉCRIRIEZ-VOUS VOTRE MÉTHODE POUR PRÉSIDER L'AGGLOMÉRATION ?

Je revendique une « méthode douce », fondée sur la coopération, l'écoute et la solidarité. Notre agglomération, ce sont 14 communes, 14 identités, 14 réalités différentes.

« Notre agglomération est forte lorsqu'elle avance ensemble, dans le dialogue et le respect des différences »

Il ne s'agit pas d'imposer, mais de construire ensemble. Cela demande du dialogue, du respect et une capacité à rechercher des équilibres et trouver les bons compromis. Le rôle d'une présidente, ce n'est pas de décider seule, c'est de faire en sorte que les décisions soient collectives, comprises, partagées et efficaces. C'est aussi une méthode de proximité. Être sur le terrain, au contact des élus, des agents, des habitants, des associations et des entreprises est indispensable pour comprendre les réalités et adapter nos politiques publiques.

CETTE MÉTHODE VA-T-ELLE ÉVOLUER SUR CE NOUVEAU MANDAT ?

Elle va surtout s'intensifier. Nous continuerons à associer largement les acteurs et les élus, à faire vivre davantage la conférence des maires, à ouvrir nos commissions de travail. Nous devons aussi aller plus loin dans la relation avec les habitants, dans l'explication de nos décisions.

La démocratie locale ne se limite pas au moment électoral. Elle se construit au quotidien. Je pense notamment aux 40 % de nos concitoyens qui ne se sont pas déplacés pour voter. Cela doit nous interroger collectivement.

Nous devons rendre nos politiques plus lisibles, mieux expliquer leur impact concret sur la vie quotidienne et développer la concertation, la participation et l'information.



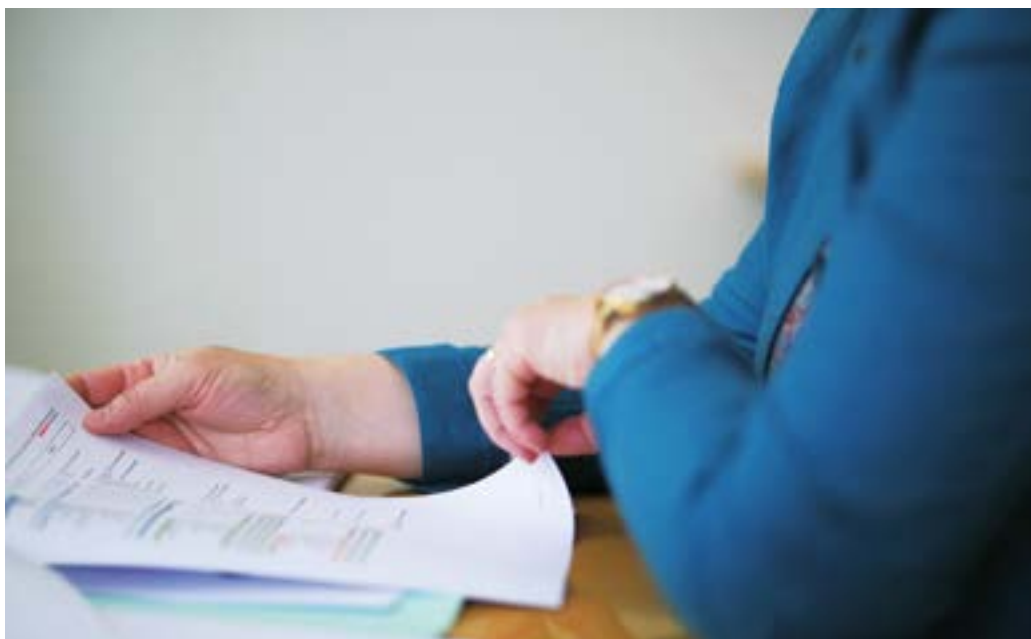
QUELLES SERONT LES GRANDES PRIORITÉS DE CE MANDAT ?

Elles s'inscrivent dans la continuité du projet de territoire adopté en 2022. Trois grandes priorités continueront d'être portées.

La première, c'est **la transition écologique et énergétique**. Les effets du dérèglement climatique sont déjà visibles : tensions sur la ressource en eau, épisodes météorologiques plus intenses, risques d'inondation... Nous devons agir pour réduire notre impact, mais aussi pour protéger le territoire et les habitants. Cela passe par la modernisation des réseaux d'eau, le développement des énergies renouvelables, pour être moins dépendant de l'extérieur, la sobriété énergétique et des actions déterminées de prévention des risques climatiques.

La deuxième priorité, c'est **une attractivité maîtrisée**. Notre territoire attire, et c'est une chance. Mais nous devons accueillir sans subir, développer sans trop dénaturer. Cela suppose de soutenir l'économie locale pour servir la création d'emplois, d'accompagner les entreprises dans leurs transitions, de renforcer les formations et de permettre aux jeunes de construire leur avenir ici.

La troisième priorité, c'est **le quotidien des habitants**. Derrière chaque politique publique, il y a des réalités concrètes : se déplacer, se loger, accéder aux soins, accompagner ses enfants, vieillir dignement. C'est cela qui doit guider notre action.



« Derrière nos décisions, il y a des besoins très concrets : se déplacer, se loger, accéder aux soins »

POUVEZ-VOUS DONNER DES EXEMPLES CONCRETS D' ACTIONS À VENIR ?

Sur les mobilités, nous allons poursuivre l'amélioration du réseau de transports en commun et rendre son coût encore plus accessible pour les jeunes et les seniors. Nous continuerons également à soutenir les mobilités douces, comme le vélo et la marche.

Sur l'eau, un programme important de modernisation des réseaux est engagé, avec un effort particulier pour préserver la ressource et sécuriser l'approvisionnement. Sur l'économie, nous voulons renforcer les filières d'avenir, notamment dans le domaine des énergies décarbonées. Nous poursuivrons également notre politique de logement, avec des objectifs ambitieux de construction et de rénovation, afin de répondre aux besoins tout en maîtrisant l'urbanisation.

VOUS AVEZ ANNONCÉ DES MESURES EN FAVEUR DU POUVOIR D'ACHAT...

Oui, c'est une préoccupation forte. Le pass bus à 10 euros pour les jeunes et les seniors en est un exemple concret. Nous mettrons également en place la gratuité des médiathèques communautaires. Au-delà de ces mesures, notre objectif est que chaque politique publique ait un impact direct et positif sur le quotidien des habitants.

UN MOT DE CONCLUSION ?

J'ai confiance dans notre territoire et dans celles et ceux qui le font vivre. Nous avons des atouts solides : une qualité de vie reconnue, un tissu associatif dynamique, des acteurs économiques engagés. Dans une période marquée par les incertitudes, notre force, c'est notre capacité à faire collectif.



FACILE À LIRE ET À COMPRENDRE



Entretien avec Isabelle ASSIH, Présidente de Quimper Bretagne Occidentale et Maire de Quimper

Isabelle Assih a été élue Présidente de QBO.

Elle va demander aux 14 communes de QBO de travailler ensemble, de s'écouter et d'être solidaires.

Les priorités d'Isabelle Assih sont :

- **protéger les habitants des risques climatiques, par exemple des inondations**
- **développer les énergies renouvelables**
- **créer des emplois**
- **améliorer la vie de tous les jours des habitants**



RÉPARTITION DES DÉPENSES PAR POLITIQUE PUBLIQUE

POUR MIEUX COMPRENDRE
L'UTILISATION DU BUDGET, VOICI
COMMENT 100 € SONT RÉPARTIS
ENTRE LES DIFFÉRENTES DÉPENSES
DE L'AGGLOMÉRATION

38€

ENVIRONNEMENT



14€

TRANSPORT



13€

ADMINISTRATION
GÉNÉRALE



9€

DÉVELOPPEMENT
ÉCONOMIQUE



7€

CULTURE,
JEUNESSE ET SPORT



5€

PETITE
ENFANCE



5€

REVERSEMENT
COMMUNE ET ÉTAT



4€

HABITAT
ET URBANISME



3€

RESTAURATION
COLLECTIVE



2€

ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR



UN PROJET AMBITIEUX POUR LE TERRITOIRE (2026-2032)

Adopté à l'unanimité en 2022, le projet de territoire de Quimper Bretagne Occidentale est la boussole de l'action communautaire. Son objectif est clair : répondre aux besoins immédiats des habitants tout en préparant l'avenir. Dans un contexte de crises multiples – climatique, énergétique, sociale – ce projet a démontré sa pertinence. Il sera actualisé, mais ses priorités demeurent : agir concrètement et accélérer les transformations.



Le réseau de chaleur à Penhars entrera prochainement en service.

Produire plus
d'énergies ici
pour être moins
dépendant de
l'extérieur

AGIR FACE AU DÉRÈGLEMENT CLIMATIQUE

Depuis 2020, des actions importantes ont été engagées : plan climat, gestion publique de l'eau, développement des énergies renouvelables, modernisation de la collecte des déchets, renforcement des mobilités durables.

Dans les années à venir, cette dynamique sera amplifiée :

> Modernisation des réseaux d'eau potable et d'assainissement.

- > Accompagnement de solutions d'aide à la récupération des eaux pluviales par la collectivité et les habitants.
- > Mise en œuvre d'une stratégie globale, amont et aval, de prévention des inondations, avec une priorité sur le Steir (digues, aménagements, protection des habitants).
- > Diagnostics gratuits et accompagnement des habitants exposés aux risques.
- > Développement du photovoltaïque, avec le lancement de la ferme solaire de Kerjéquel.
- > Extension et création de réseaux de chaleur.



UNE ATTRACTIVITÉ MAÎTRISÉE

Les centres-bourgs des communes de l'agglomération se transforment. Ici Ergué-Gabéric.

Territoire dynamique, Quimper Bretagne Occidentale doit concilier développement durable et préservation du cadre de vie.

SOUTENIR L'ÉCONOMIE ET L'EMPLOI

- Création d'un comité économique et de l'emploi.
- Relocalisation des achats publics pour le soutien aux entreprises locales.
- Soutien aux filières d'avenir (énergies, innovation, économie circulaire).
- Accueil et maintien des entreprises sur le territoire, dans des zones d'activités écoresponsables.

ACCOMPAGNER L'AGRICULTURE

- Aide à l'installation et à la transmission.
- Soutien à l'évolution des pratiques culturelles.

RÉPONDRE À LA DEMANDE DE LOGEMENT

- Construction moyenne annuelle de 750 logements sur l'agglomération, dont 30% de logements sociaux.
- Rénovation de 1 000 passoires thermiques sur le mandat.

FORMER LES JEUNES ET PRÉPARER L'AVENIR

- Création d'une école d'ingénieurs à Quimper.
- Accompagnement de la vie étudiante.
- Rénovation des locaux de l'École européenne supérieure d'art de Bretagne (EESAB).

4 500 nouveaux logements sur le mandat, dont 30 % de logements sociaux

FACILE À LIRE ET À COMPRENDRE



QBO va mener beaucoup d'actions sur son territoire :

- pour éviter les inondations
- pour limiter la consommation d'énergie non renouvelable comme le gaz
- pour garder les emplois et créer de nouveaux emplois
- pour loger les habitants
- pour améliorer l'accès aux soins des habitants
- pour faciliter la vie des jeunes, des étudiants, des personnes âgées

FACILITER LE QUOTIDIEN

Maintenir la cohésion sociale et proposer des services publics accessibles sont au cœur de l'action communautaire.

Un pass bus
à 10 € par mois
pour les jeunes
et les seniors
pour faciliter
les déplacements
du quotidien



DES MOBILITÉS PLUS ACCESSIBLES

- Création d'un pass bus à 10 € pour les jeunes et les seniors.
- Poursuite du Plan vélo pour la création d'aménagements cyclables.
- Création d'une navette directe entre la gare de Quimper et l'aéroport de Guipavas, en lien avec la Région Bretagne.

VITALITÉ CULTURELLE

- Gratuité des médiathèques.
- Soutien aux événements culturels qui font rayonner le territoire.

DES SOLIDARITÉS RENFORCÉES

- Assurer l'accueil de la petite enfance.
- Soutien à la jeunesse et à l'insertion.
- Accompagnement des personnes âgées par le Centre intercommunal d'action sociale et au sein des Ehpad communautaires.

ACCÈS AUX SOINS

- Renforcement des actions du contrat local de santé.
- Être à l'initiative pour lutter contre les déserts médicaux.
- Création d'un conseil local de santé mentale.
- Poursuite des actions de prévention (nutrition, sport, bien-être, addictions).



PRÉPARER L'AVENIR ENSEMBLE

Le projet de territoire repose sur une ambition collective.

- > Renforcer la participation des habitants.
- > Mieux expliquer les politiques publiques.
- > Coopérer à l'échelle de la Cornouaille.

UN TERRITOIRE EN MOUVEMENT

Quimper Bretagne Occidentale affirme une ambition claire : conjuguer transition écologique, attractivité et solidarité.

Un projet concret, équilibré et tourné vers l'avenir, au service des habitants d'aujourd'hui et des générations futures.

LES COMPÉTENCES DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION

COMPÉTENCES OBLIGATOIRES

Imposées par la loi à toutes les communautés d'agglomération (art. L.5216-5 CGCT)



DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Zones d'activité industrielle, commerciale, artisanale. Soutien au commerce local (observatoire, accompagnement PME). Promotion du tourisme et offices de tourisme.



ÉQUILIBRE SOCIAL DE L'HABITAT

Programme local de l'habitat (PLH), aides au logement social et accession sociale, lutte contre l'habitat indigne, réserves foncières, droit de préemption urbain.



GEMAPI (OBLIGATOIRE)

Gestion des bassins hydrographiques, entretien des cours d'eau, défense contre les inondations et contre la mer, protection des zones humides.



COLLECTE ET TRAITEMENT DES DÉCHETS

Déchets des ménages sur l'ensemble du territoire.



AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE COMMUNAUTAIRE

Aménagement de l'espace communautaire, planification urbaine et organisation de la mobilité.



POLITIQUE DE LA VILLE

Contrat de ville, actions d'insertion économique et sociale, prévention de la délinquance, développement local et urbain.



ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE

Création, aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil et terrains familiaux locatifs.



EAU, ASSAINISSEMENT & EAUX PLUVIALES

Eau potable, assainissement des eaux usées, collecte/transport/stockage/traitement des eaux pluviales urbaines.



COMPÉTENCES SUPPLÉMENTAIRES

Choisies librement par Quimper Bretagne Occidentale et inscrites dans ses statuts



ENVIRONNEMENT & CADRE DE VIE

Lutte contre la pollution de l'air et les nuisances sonores. Soutien à la maîtrise de la demande d'énergie.



ACTION SOCIALE D'INTÉRÊT COMMUNAUTAIRE

Clic, gérontologie intercommunale. Ehpad des CCAS/CIAS, politique de la petite enfance (0-3 ans), Contrat local de santé (CLS) et de santé mentale (CLSM).



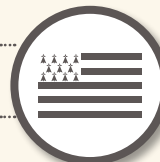
JEUNESSE & ANIMATION

Mission locale (insertion professionnelle), soutien à l'Ulamir (milieu rural), animation sportive, balisage et promotion des circuits pédestres et VTT.



GEMAPI (SUPPLÉMENTAIRE)

Actions bocagères, lutte contre l'érosion des sols, surveillance de la ressource en eau, animation et coordination du Sage, éducation à l'environnement.



RAYONNEMENT & IDENTITÉ TERRITORIALE

Promotion du territoire et de son identité régionale bretonne.



CULTURE & SPORT

Médiathèques (Quimper, Ergué-Gabéric, Briec, Plomelin, Pluguffan, Plogonnec, Plonéis, Guengat, Locronan). Piscines : Aquarive, Kerlann Vihan, Aquacove.



ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Soutien à l'enseignement supérieur, à la recherche et à l'innovation.



TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

Réseaux de chaleur ou de froid urbains, production d'énergie renouvelable, contribution et soutien à la transition énergétique du territoire.

NOTION CLÉ : L'INTÉRÊT COMMUNAUTAIRE

Certaines compétences ne s'exercent que pour les actions ou équipements jugés d'intérêt communautaire – défini par délibération du conseil communautaire. Cela permet de distinguer ce qui reste du ressort des communes de ce qui est transféré à Quimper Bretagne Occidentale du fait de son rayonnement intercommunal (étendue, dimension financière, objet stratégique).

LES 58 ÉLU·E·S DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE



Les 58 élu·e·s du nouveau conseil communautaire de Quimper Bretagne Occidentale ont tenu leur première réunion le 10 avril 2026, dans la salle annexe du Kostum Park-À nous la vie. Ils ont été désignés par les électeurs au suffrage universel direct les dimanches 15 et 22 mars. Ces délégués communautaires sont donc des conseillers municipaux, chacune des 14 communes ayant un nombre de sièges proportionnel à sa population. Ainsi Briec a 4 élus, Edern 2, Ergué-Gabéric 7, Guengat 1, Landrévarzec 1, Landudal 1, Langolen 1, Locronan 1, Plogonnec 2, Plomelin 3,

Plonéis 2, Pluguffan 3, Quéménéven 1 et Quimper 29. À cette occasion, ils ont élu leur présidente, Isabelle Assih. Ils ont élu également 13 vice-présidents et plusieurs élus délégués. Chacun a une délégation particulière qui correspond aux principales responsabilités et orientations de l'Agglomération : économie, transition énergétique, développement durable, renouvellement démocratique, eau, action sociale, transports, habitat, déchets... Durant les années à venir, ils vont se réunir au moins une fois par trimestre lors de séances publiques et prendre des décisions à la majorité des suffrages exprimés.

■ **Isabelle Assih**
Maire de Quimper
Présidente de
l'agglomération



■ **Damien Abolivier**
Maire d'Ergué-Gabéric
1^{er} vice-président
Transition énergétique et
développement numérique



■ **Thomas Férec**
Maire de Briec
2^e vice-président
Développement économique,
attractivité et tourisme



■ **Ronan L'her**
Adjoint au Maire de Pluguffan
3^e vice-président
Administration générale et
patrimoine communautaire



■ **Benjamin Maucci**
Maire de Plomelin
4^e vice-président
Enseignement supérieur,
recherche et innovation



■ **Didier Leroy**
Maire de Plogonnec
5^e vice-président
Jeunesse, lecture publique,
animation du projet de
territoire et renouvellement
démocratique



■ **Murielle Francius**
Maire de Plonéis
6^e vice-présidente
Petite enfance, parentalité,
lutte contre les discriminations
et égalité femmes-hommes



■ **Jean-Paul Cozien**
Maire d'Édern
7^e vice-président
Eau, assainissement,
gestion des milieux aquatiques



■ **David Le Goff**
Maire de Guengat
8^e vice-président
Relations humaines
et insertion
socioprofessionnelle



■ **Marie-Pierre Jean-Jacques**
Conseillère municipale
de Quimper
9^e vice-présidente
Mobilités et transports



■ **David Lesvenan**
Conseiller municipal
de Quimper
10^e vice-président
Habitat, aménagement
du territoire, dynamique
cornouaillaise et langue bretonne



■ **Soazig Barthelemy**
Conseillère municipale
de Quimper
11^e vice-présidente
Transition écologique,
économie sociale et solidaire,
gestion durable des déchets
et alimentation



■ **Forough-Léa Dadkhah**
Conseillère municipale
de Quimper
12^e vice-présidente
Budget, ingénierie financière
et contractualisation



■ **Sophie Bronnec**
Maire de Langolen
Conseillère communautaire



■ **Uisant Crequer**
Conseiller municipal
de Quimper
Délégué à la prévention des
inondations et à l'anticipation
des risques climatiques,
langue bretonne



■ **Carole Pourchez**
Conseillère municipale
de Quimper
Déléguée à l'évaluation
des politiques publiques
et à la prospective territoriale



■ **Valérie Zarader**
Conseillère municipale
de Briec
Déléguée à l'égalité femmes-
hommes et à la lutte
contre les discriminations



■ **Isabelle Nuix**
Adjointe à la maire
de Quimper
Conseillère communautaire



■ **Marie-Laure Le Meur**
1^{re} adjointe au maire
d'Ergué-Gabéric
13^e vice-présidente
Solidarité, santé et
action sociale d'intérêt
communautaire



■ **Paul Boëdec**
Maire de Landrévarzec
Délégué à l'inclusion
des personnes en situation
de handicap



■ **Ronan Le Menn**
Maire de Quéménéven
Délégué à la gestion durable
des déchets



■ **Raymond Messenger**
Maire de Landudal
Délégué à la santé
et à l'attractivité médicale



■ **Thierry Caubet**
Maire de Locronan
Délégué
au tourisme durable



■ **Yann Foucher**
Adjoint à la maire
de Quimper
Conseiller communautaire



■ **Matthieu Stervinou**
Adjoint à la maire
de Quimper
Conseiller communautaire



■ **Nabila Prigent**
Adjointe à la maire
de Quimper
Conseillère communautaire



■ **Jacques Le Roux**
Adjoint à la maire
de Quimper
Conseiller communautaire



■ **Christelle Quéré**
Adjointe à la maire
de Quimper
Conseillère communautaire



■ **Denis Cousin**
Adjoint à la maire
de Quimper
Conseiller communautaire



■ **Jean-Michel Blanc**
Adjoint à la maire
de Quimper
Conseiller communautaire



■ **Hélène Despierres**
Adjointe à la maire
de Quimper
Conseillère communautaire



■ **Yves Formentin-Mory**
Adjoint à la maire
de Quimper
Conseiller communautaire



■ **Philippe Broudeur**
Adjoint à la maire
de Quimper
Conseiller communautaire



■ **Valérie Lecerf-Livet**
Conseillère municipale
de Quimper
Conseillère communautaire



■ **Laurent Bernard**
Conseiller municipal
de Quimper
Conseiller communautaire



■ **Myriam Le Coz-
van Eesbeke**
Conseillère municipale
de Quimper
Conseillère communautaire



■ **Stéphane Rocuet**
Conseiller municipal
de Quimper
Conseiller communautaire



■ **Christel Hénaff**
Conseillère municipale
de Quimper
Conseillère communautaire



■ **Bernard Le Mao**
Adjoint à la maire
de Quimper
Conseiller communautaire



■ **Valérie Huet-Morinière**
Adjointe à la maire
de Quimper
Conseillère communautaire



■ **Maud Jan**
Conseillère municipale
déléguée de Quimper
Conseillère communautaire



■ **Marc Andro**
Conseiller municipal
de Quimper
Conseiller communautaire



■ **Guillaume Menguy**
Conseiller municipal
de Quimper
Conseiller communautaire



■ **Marie Lauwers**
Conseillère municipale
de Quimper
Conseillère communautaire



■ **Michel Hostiou**
Adjoint au maire
d'Ergué-Gabéric
Conseiller communautaire



■ **Hatice Demir**
Adjointe au maire
d'Ergué-Gabéric
Conseillère communautaire



■ **Éric Gueguen**
Adjoint au maire
d'Ergué-Gabéric
Conseiller communautaire



■ **Anne Perennes**
Adjointe au maire
d'Ergué-Gabéric
Conseillère communautaire



■ **Cédric Patinec**
Adjoint au maire
d'Ergué-Gabéric
Conseiller communautaire



■ **Bruno Le Men**
Adjoint au maire de Briec
Conseiller communautaire



■ **Laurette Guillou**
Adjointe au maire de Briec
Conseillère communautaire



■ **Véronique Plouhinec**
Adjointe au maire de Pluguffan
Conseillère communautaire



■ **Viviane Raoul**
Conseillère municipale
de Pluguffan
Conseillère communautaire



■ **Christiane Le Berre**
Adjointe au maire
de Plomelin
Conseillère communautaire



■ **Jérôme Lecompte**
Conseiller municipal
de Plomelin
Conseiller communautaire



■ **Annick Philippe**
Adjointe au maire
de Plogonnec
Conseillère communautaire



■ **François Deschamps**
Adjoint à la maire
de Plonéis
Conseiller communautaire



■ **Christelle Treut**
Conseillère municipale
d'Edern
Conseillère communautaire



Votre **A**udition

telier de correction auditive



**Audioprothésistes diplômés d'état depuis plus de 20 ans,
Pierre ZAJEC et Gautier LADAN vous accueillent
au sein de leurs propres ateliers
de corrections auditives indépendants.**



Un lieu chaleureux

Passer la porte d'un centre auditif peut parfois être une étape délicate. Que ce soit pour un test d'audition*, un essai d'appareillage ou juste des demandes d'informations.

Nous vous accueillons comme à la maison : nous sommes là pour vous rassurer et vous assister dans votre choix.

Indépendant ne veut pas dire plus chère, bien au contraire

Nos prix n'ont pas augmenté depuis 6 ans, nous vous proposons toutes les marques d'aides auditives. Du 100% santé aux appareils dotés de puce avec IA (Intelligence Artificielle) tout en gardant un budget maîtrisé.

Un choix sur-mesure

Le choix de rester indépendants nous permet d'être libre et de vous proposer toutes les marques d'aides auditives, dans toutes les familles (intra-auriculaires, mini contours et contours), à piles ou rechargeables. Nous pratiquons le tiers payant et sommes adhérents à de nombreux réseaux partenaires de mutuelles. Nous pouvons aussi vous accompagner dans vos démarches administratives, telles que MDPH, agefiph.

Nos méthodes

Nos années d'expérience, nous permettent de faire des réglages précis et personnalisés en fonction de votre ressenti. Le mois d'essai et les rendez-vous réguliers nous permettent d'effectuer les tests et les réglages nécessaires tels que l'IN-VIVO qui tient compte de l'anatomie des conduits auditifs et un test dans le bruit AVEC et SANS appareils, pour vérifier l'apport des aides auditives.

Un suivi personnalisé

Le rôle d'un audioprothésiste ne s'arrête pas à la mise en place d'un appareillage auditif. Durant toute la durée de vie de l'appareil nous sommes là pour faire un suivi régulier. Contrôler l'apport des aides auditives et vérifier leurs bons fonctionnements.

Prévention

L'audition est mise à rude épreuve avec toutes les technologies nomades qui nous entourent.

Pour éviter les pertes auditives « brusques » et un appareillage précoce, nous vous proposons des protections, anti-eau, anti-bruit et musicien.

En cas de doute, nous vous proposons des dépistages gratuits et ceci toute l'année !

N'hésitez pas à nous contacter.



KEMPER KERFEUNTEUN
59 Avenue de la France libre
29000 QUIMPER



Tél. 02 29 40 92 66

LE ROUILLEN
50 Avenue du Rouillen
29500 ERGUE-GABERIC



Tél. 02 29 40 89 37



www.votreaudition-bzh.fr



QUIMPER
CORNOUAILLE
TERRE D'ÉNERGIE(S)



ICI,
L'ÉNERGIE
SE CULTIVE
À LA POINTE

Plus
d'infos
sur



agence @ www.gpnce.com - contact: @gpnce.com